Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260205-260205_DEL22-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2026

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 29 janvier 2026, s'est réuni le 5 février 2026, à 18h00 dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Pascal BARRET - Jean-Philippe PERIES
BADEN	: Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR - Julian EVENO
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR	: Vincent ROSSI
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC
LOCQUELTAS	: Michel GUERNEVE
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Alban MOQUET - Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELEN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-ARMEL	: Anne TESSIER-PETARD
SAINT-AVE	: Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LEGALL - Anthony MOREL
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - Christine PENHOUET - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGE - Virginie TALMON - Jean -Jacques PAGE - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Audrey ESSOLA (arrivée à 18h35)

Ont donné pouvoir :

ARRADON	: Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET
ARZON	: Catherine LECLERC a donné pouvoir à Alain LAYEC
ELVEN	: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Claude LE JALLE
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Julian EVENO
SAINT-AVE	: Anne GALLO a donné pouvoir à Morgane LE ROUX
	: André BELLEGUIC a donné pouvoir Thierry EVENO
SAINT-NOLFF	: Eric ANDRIEU a donné pouvoir à Nadine LE GOFF-CARNEC
SARZEAU	: Dominique VANARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
	: Roland NICOL a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS
SURZUR	: Noëlle CHENOT a donné pouvoir à Yvan LE NEVE
VANNES	: François ARS a donné pouvoir à Christian SEBILLE

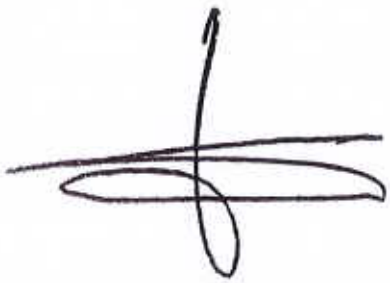
Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260205-260205_DEL22-DE

VANNES : Marie-Noëlle KERGOSIEN a donné pouvoir à Patrick LE MESTRE
: Sandrine LELOUP a donné pouvoir à Audrey ESSOLA

Ont été excusés :

LE BONO : Yves DREVES
VANNES : Anne LE HENANFF

Le Président,
David ROBO



Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260205-260205_DEL22-DE

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2026

RESSOURCES HUMAINES

TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS

Monsieur le Président présente le rapport suivant :

Les évolutions des compétences et des services exercés par l'agglomération rendent nécessaire l'adaptation du tableau des emplois et des effectifs afin de garantir la continuité et l'efficacité du service public.

1/ LES CONTRATS DE PROJETS

Afin de répondre à des besoins ponctuels nécessitant des compétences spécifiques et transversales, il est proposé de recourir à des contrats de projet pour la réalisation de missions précisément définies et limitées dans le temps. Les postes concernés, détaillés en annexe 1, sont : un référent intercommunal de la sécurité des systèmes d'information, un agent en charge du suivi de la redevance spéciale et un technicien prévention et environnement.

2/ LES EMPLOIS DE DROIT PRIVÉ DE LA DEA (Direction Eau et Assainissement)

Afin d'assurer la bonne exécution des missions relevant de la Direction de l'Eau et de l'Assainissement, il est proposé la création d'un poste d'assistant administratif en assainissement non collectif et d'un poste d'agent de relève au sein du service Gestion des abonnés (annexe 2)

Ces créations répondent aux besoins opérationnels identifiés au regard des missions exercées.

3/ LES EMPLOIS PERMANENTS PUBLICS (Tableau des Emplois)

La mise à jour du tableau des emplois, en annexe 3, vise à aligner les intitulés et les caractéristiques des postes avec les missions effectivement exercées par les agents. Elle permet d'assurer la cohérence de l'organisation, la lisibilité des fonctions et une gestion efficiente des ressources humaines.

Ces modifications d'intitulés au tableau des emplois sont le reflet des solutions apportées par l'agglomération sans pour autant augmenter les effectifs et sans impact sur la masse salariale.

Il s'agit également de pérenniser des missions existantes et des emplois portant des compétences structurantes pour Golfe du Morbihan - Vannes agglomération depuis plusieurs années, en particulier au sein de la Direction de l'Environnement, notamment les fonctions de conseiller énergie et de chargé du suivi des installations énergétiques.

Quant à la Direction des systèmes d'information et du numérique, une nouvelle étape importante permettra de faire bénéficier les compétences de la Direction auprès des communes du territoire ; de mettre en œuvre et d'accompagner les projets liés à la donnée intégrant les notions d'intelligence artificielle, la coordination et le pilotage des projets Data. Et enfin, la refonte du centre de services permettant, des achats numériques responsable, un accompagnement des usages pour tous les agents et d'assurer une exploitation de nos systèmes et de nos environnements de travail.

Par ailleurs, la Direction des Ressources Humaines intègre de nouvelles compétences par la création d'un poste de chargé SIRH - indicateurs - budget, afin de renforcer le pilotage des emplois, des effectifs, des compétences et de la masse salariale.

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260205-260205_DEL22-DE

Enfin, la mise en œuvre d'un nouveau dispositif de gestion des accès aux déchetteries, reposant notamment sur l'utilisation de cartes magnétiques, implique un renforcement de la relation aux usagers et du suivi des accès. Il est donc proposé de consolider cette compétence au sein des services concernés.
En conséquence le tableau des emplois et des effectifs intègre les évolutions présentées en annexe.

Vu l'article L. 313-1 du Code Général de la Fonction Publique,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 10 décembre 2025,

Il vous est proposé :

- *d'autoriser Monsieur le Président de créer les contrats de projets, en annexe 1 ;*
- *d'autoriser les recrutements sous statut privé au sein de la Direction de l'Eau et de l'assainissement, présentés en annexe 2 ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président, pour les emplois permanents créés par la présente délibération, à recruter, le cas échéant, des agents contractuels de droit public, sur le fondement de l'article L.332-8 du Code général de la fonction publique :*
  - *lorsqu'il n'existe pas de cadre d'emplois de fonctionnaires territoriaux susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes ;*
  - *ou lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté ;*

- *d'autoriser Monsieur le Président, pour les emplois permanents créés par la présente délibération, à recruter, le cas échéant, des agents contractuels de droit public afin de les pourvoir temporairement pour assurer le remplacement de fonctionnaires ou d'agents contractuels momentanément indisponibles ou exerçant leurs fonctions à temps partiel, sur le fondement de l'article L.332-13 du Code général de la fonction publique ;*

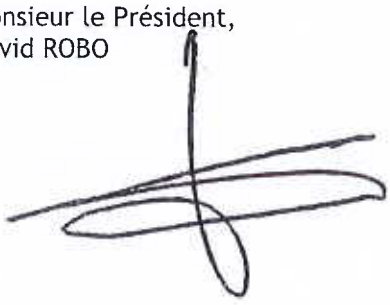
- *d'autoriser Monsieur le Président, pour les emplois permanents créés par la présente délibération, à recruter, le cas échéant, des agents contractuels de droit public, pour des besoins de continuité du service afin de faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire territorial, en application de l'article L.332-14 du Code général de la fonction publique ;*

- *d'autoriser les modifications du tableau des emplois présentées en annexe 3 ;*

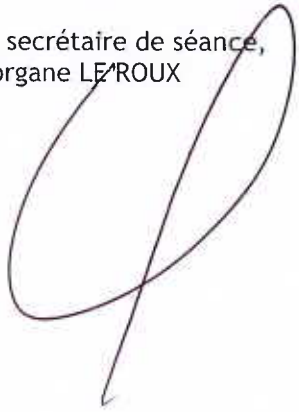
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTEE A L'UNANIMITÉ

Monsieur le Président,
David ROBO



La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX



Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260205-260205_DEL22-DE

Annexe 1 - Contrats de Projets

Pôle ressources communautaires

Direction des Systèmes d'Information et du Numérique :

- Création d'un contrat de projet « Référent intercommunal de la sécurité des systèmes (F/H) », à temps complet (1 ETP), filière technique ou administrative, grade B1-B3 au sein du service Extension et coordination offre de services numériques aux communes.

Pôle ingénierie et transitions

Unité Prévention :

- Création d'un poste au travers d'un contrat de projet de technicien HSE (F/H) », pour une durée de 3 ans, filière technique ou administratif, grade B1-B3, à temps complet (1 ETP), dont l'activité sera répartie à 50% Environnement : mise en conformité réglementaire des ICPE / Gestion des déchets dangereux et à 50% Prévention des risques professionnels, notamment pour la création d'un dispositif de gestion des entreprises extérieures.

Direction des Déchets :

- Création d'un poste « Contrat de projet suivi redevance spéciale (F/H) », à temps complet (1ETP), filière technique, grade C1-C3.

Annexe 2 - Emplois de droit privé au sein de la Direction Eau et Assainissement

Direction de l'Eau :

- Création d'un poste « Assistant administratif Assainissement Non collectif (F/H) », à temps complet (1 ETP), au sein du service opérationnel de proximité (Ouest).
- Création d'un poste « Agent de relève (F/H), à temps complet (1 ETP), au sein du service Gestion des abonnés.

Annexe 3 - Evolution des Emploi permanents publics (Tableau des Emplois)

Pôle ingénierie et transitions

Direction de l'Environnement :

- Pérennisation d'un poste « Conseiller énergie (F/H) », à temps complet (1 ETP), filière technique, grade B1-B3 au sein du service Environnement Energie Climat.
- Pérennisation d'un poste « Chargé de suivi des installations énergétiques (F/H) », à temps complet (1 ETP), filière technique, grade B1-B3 au sein du service Environnement Energie Climat.

Ces pérennisations feront l'objet d'une suppression et de création du poste et seront renumérotés au tableau des emplois.

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260205-260205_DEL22-DE

Direction des Déchets :

Harmonisation et Modification des intitulés

- Harmonisation des intitulés de postes « Chauffeur-ripeur à 50 % (F/H) » en « Chauffeur-ripeur mixte à 50 % (F/H) » : postes 178, 179, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 306, 309, 312, 315, 316, 318, 330, 333, 335, 339, 340, 528, 529.
- Transformation des postes « Chauffeur-ripeur-grutier mixte 50% (F/H) » en « Chauffeur-ripeur-grutier 50% (F/H) » : postes 350, 380, 382, 387.
- Modification de l'intitulé du poste « Chauffeur ripeur grutier - adjoint au responsable collecte Rhuys (F/H) » en « Chauffeur-ripeur-grutier / Adjoint au chef d'équipe (F/H) » : poste 374.
- Modification de l'intitulé du poste « Chef d'équipe collecte Rhuys (F/H) » en « Chef d'équipe collecte individuelle (F/H) » : poste 373.
- Modification de l'intitulé du poste « Chauffeur-ripeur-grutier (F/H) » en « Chauffeur-ripeur-grutier 50% (F/H) » : poste 385.
- Régularisation : modification des 3 postes de « Chauffeur grutier compostage collectif (F/H) », qui passent en « Chargé de suivi du compostage (F/H) » : postes N°632, 633 et 634.
- Harmonisation de l'ouverture du poste « Chef d'équipe compostage collectif » qui passe (comme l'ensemble des chefs d'équipes) de C1/C3 à C4/B1 : poste 576.

Postes proposés :

- Création d'un poste « Agent de déchèteries (F/H) », filière technique, grade C1-C3, à temps complet (1ETP) au sein du service déchetterie.
- Création d'un poste « Assistant administratif et usagers(F/H) », à temps complet (1ETP), filière administrative, grade C1-C3 au sein de l'unité administrative et usagers.

Direction de la Mobilité

- Modification des grades d'ouverture du poste 405 « Chargé du suivi des biens et équipements (F/H), filière administrative et technique, évoluant vers le grade B3-A1 au sein du service transport collectif.

Pôle ressources communautaires

Direction des Ressources Humaines :

Harmonisation et Modifications des intitulés

- Suppression du poste « Chargé d'accueil » à 0.5 ETP (poste 60) ainsi que du poste « Gestionnaire ressources humaines - recrutement » à 0.5 ETP (poste 63) et création d'un poste « Gestionnaire Ressources Humaines (F/H) » à temps complet (1 ETP).
- Modification des intitulés des postes 64 et 66 qui passent de « Gestionnaire Ressources Humaines - chargé de recrutement (F/H) » à « Gestionnaire Ressources Humaines (F/H) ».

Pérennisation ; Proposition

- Pérennisation d'un poste « Gestionnaire Ressources Humaines (F/H) » à temps complet, filière administrative, grades C2-B1 au sein du service Emploi Compétences.
- Intégration de nouvelles compétences par la création d'un poste « SIRH - indicateurs-budget (F/H) » à temps complet, filière administrative et technique, grades A1 - A2, rattaché à la Direction des Ressources Humaines.

Direction des Systèmes d'Information et du numérique :

Postes proposés :

- Création d'un poste « Chargé des projet données (F/H) », à temps complet (1 ETP), filière technique et administrative, grade B1-B3, au sein du service SIG et Données.

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260205-260205_DEL22-DE

- Création d'un poste « Délégué à la Protection des Données (F/H) », à temps complet (1 ETP), filière technique ou administrative, grade A1-A2, au sein du service SIG et Données.
- Création d'un poste « Chargé des usages (F/H) », à temps complet (1 ETP), filière technique, grade B1-B3 au sein du service Environnement de travail, achats.
- Création d'un poste « Responsable Logistique et achats (F/H) », à temps complet (1 ETP), filière technique ou administrative, grade B1-B3 au sein du service Environnement de travail, achats.
- Création d'un poste « Technicien référent pour les communes (F/H) », à temps complet (1 ETP), filière technique et administrative, grade B1-B3.
- Création d'un poste « Technicien support(F/H) », à temps complet (1 ETP), filière technique ou administrative, grade B1-B3, au sein du service Environnement de travail, achats.

Pôle attractivité et service à la population

Direction de la Culture :

- Pérennisation d'un poste « Assistant administratif (F/H) », à temps complet (0,7 ETP), filière administrative, grade C1-C3 au sein du service Education Artistique et Culturelle.
- Pérennisation d'un poste « Musicien intervenant en milieu scolaire (F/H) », à temps complet, filière culturelle, grade B1-B3 au sein du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Sarzeau.
- Pérennisation d'un poste « Professeur de danse-hip-hop (F/H) », filière culturelle, grade B1-B3, à temps non complet, 0,4 ETP au sein du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Sarzeau.
- Pérennisation d'un poste « Professeur de danse-contemporaine (F/H) », filière culturelle, grade B1-B3, à temps non complet, 0,2 ETP au sein du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Sarzeau.

Ces pérennisations feront l'objet d'une suppression et de création du poste et seront renumérotés au tableau des emplois.

Direction Générale

Secrétariat général :

- Pérennisation d'un poste « assistant administratif (F/H) », au sein du secrétariat général, instances et cabinet. Filière administrative, grade C1-C3, à temps complet (1 ETP).

Servie juridique et assurance :

- Pérennisation d'un poste « référent assurances (F/H) », au sein du service juridique et assurance. Filière administrative, grade B1-B3, à temps complet (1 ETP).

Suppression des postes

- Direction Développement Economique Emploi Formation et Innovation - Chargé d'accompagnement et d'implantations d'entreprises (F/H) - n°131.
- Direction des Déchets - Responsable CED (F/H) - n°280.
- Direction du Patrimoine et des grands projets - Agent d'entretien (F/H) - n°522 et n°523.
- Service Solidarité - Chargé d'accompagnement (F/H) - n°526.
- Direction des Affaires Financières - Gestionnaire budgétaire (F/H) - n°17.